



## Compte rendu 2<sup>ème</sup> réunion du comité consultatif citoyen Médiathèque Samedi 29 novembre 2014

Le 29 novembre, s'est tenue une 2<sup>ème</sup> réunion publique citoyenne qui a réuni une vingtaine de participants autour de ce projet.

Lié à une «opération tiroir» (déplacement de la bibliothèque du Grainage à l'ex-école maternelle, elle-même transférée et réaménagée au sein du groupe scolaire), il doit voir le jour fin 2016, début 2017.

- ✓ ***comment accroître l'audience et fidéliser le public de la future médiathèque?***
- ✓ ***à quels besoins doit-elle répondre (offre culturelle, numérique, sociale....)et à quels services au sens le plus large, peut-elle répondre ?***

...résumaient le but de la réunion, dans un contexte où pour des raisons économiques, la réhabilitation des locaux existants sera privilégiée.

\*\*\*\*\*

### 1) Une bibliothèque en manque d'affection et peu attractive

Chacun reconnaît *une signalétique peu apparente de la bibliothèque au Grainage et constate que les jeunes dont le nombre diminue au village lisent moins ou lisent différemment via l'outil numérique.*

Bien que l'accès en soit gratuit pour les moins de 18 ans, un des participants trouve *le coût annuel d'accès de 20€ trop élevé.*

*Une large partie de la population s'intéresse peu à l'offre culturelle, dont certaines formes (théâtre, cinémas, expos...) sont jugées à tort élitistes, alors que Cotignac est un village qui abrite de talentueux acteurs et artistes....*

*La surface de la bibliothèque actuelle est notoirement insuffisante (70m<sup>2</sup>) pour abriter plus de 10 000 ouvrages. De plus la configuration des lieux ne la rend pas attractive.*

Ces deux points seront à traiter dans le futur projet.

Une orientation vers *les publics «empêchés»* (dont la cause est diverse: financière, éloignement, pédagogique ou réticence d'ordre culturelle ...) est souhaitée. Mais ils ne forment qu'une faible minorité en regard du *désintérêt de la forte majorité des habitants vis à vis de la bibliothèque.*

**L'idée serait à travers d'autres services que culturels d'attirer le public vers la culture: la Médiathèque serait un lieu privilégié de rencontre pour les associations qui pourraient y trouver de nouveaux partenaires.**

### 2) La Médiathèque doit être un lieu d'intégration sociale et de plaisir.

**Il en découle diverses actions qui doivent fonder son attractivité, notamment pour retenir les adolescents (ce qui suppose *un accent fort sur le numérique...*). De ce point de vue la**

France accuse un retard : seulement 23% des médiathèques proposent dans notre pays une offre numérique.

**L'idée pour l'ensemble de ses services (dont bibliothèque) est d'entretenir une animation ciblée** en terme de *clientèle, horaires, aménagements de l'espace...* Il faut faire preuve d'*imagination* et d'*ambition* tout en étant *réaliste* (commune de 2300 habitants...).

Il faut compenser l'effacement progressif du financement public par *des sources alternatives* (mieux utiliser les relais de nos nombreuses associations, recourir au mécénat mais aussi au bénévolat dans la gestion courante).

*Fidéliser la clientèle future dès le plus jeune âge (pré-ados) par des activités d'éveil et éducatives* (littérature de fiction, ateliers créatifs auxquels l'on doit associer nos artistes: rencontres, contes, mini-conférences, musique, expositions...), qui permettent de *diversifier l'offre*.

*Penser à la population d'origine étrangère* que la commune a la chance d'accueillir: disposer d'ouvrages en langue étrangère, surtout en anglais, pour mieux les servir; en contrepartie les impliquer dans l'offre de cours de langues.

**Nombre de présents insistent sur le caractère convivial du futur lieu**, à illustrer par un espace café par exemple.

Dans le même esprit de diversification ou d'intérêts croisés, **l'idée serait de rechercher des éléments d'attractivité à travers et auprès d'autres publics...** à l'image d'initiative comme l'apéro débat-ciné, développée par l'association des randonneurs.

Il est essentiel que la Médiathèque, qui doit attirer et motiver les jeunes, soit **un lieu de rencontre intergénérationnelle**, prenant également en compte le nombre important des «anciens» au village.

*Or, il y a encore beaucoup à faire en terme de solidarité et de cohérence:* Corinne Vue, déléguée à la culture, constate que la moyenne d'âge des bénévoles est dans la tranche des 70/75 ans... ; que nos associations sont certes très actives mais étanches, communiquant peu entre elles; ou encore qu'il y a beaucoup de demandes d'activités nouvelles qui lorsqu'elles sont proposées n'attirent plus... (exemple de l'école de musique et d'arts appliqués).

**Les horaires ont beaucoup d'importance:** une large part de la population active est absente du village la journée, travaillant à l'extérieur.

A ce jour, *la bibliothèque est ouverte du mardi au samedi matin de 9h à 12h30 et de 14h à 18h heures*. Mais il faut éviter un perfectionnisme improductif: l'ouverture durant le week-end a été partout un fiasco.

Par ailleurs, la multiplication des magazines se révélerait vite insupportable à cause du coût des abonnements.

### **3) Au-delà, un centre de rencontre et de services au public**

**Enfin, un certain nombre de services à la population sont à ce jour mal remplis.** Ainsi la connaissance les opportunités d'emplois, soulignée avec pertinence par un des participants (ex. la Poste recrute 60 personnes en CDI sur le Département sans que l'information ait atteint Cotignac...)

*La Médiathèque pourrait jouer un rôle utile à ce niveau, tout en ayant conscience qu'elle ne peut pas se transformer en représentation locale de «Pôle-Emploi», ni devenir service spécialisé de la Mairie, voire se substituer à la Poste, présente à Cotignac à laquelle il revient de faire prioritairement publicité dans ce cas précis.*

*A retenir néanmoins la diffusion d'offres «multimodales» (c'est-à-dire l'appel de l'attention sur des services ou opportunités données ailleurs), et la nécessité d'établir un lien entre la Médiathèque et le site de la Mairie.*

A cet égard, un intervenant rappelle l'attachement des Cotignacéens à retrouver et lire le compte rendu de chaque conseil municipal sur le site internet de la commune.

\*\*\*\*\*

**En conclusion**, l'on constate que l'on demande à notre future Médiathèque d'être plus qu'une Médiathèque... c'est-à-dire **un lieu de rencontre ouvert, et de services tant en informations qu'en prestations potentielles, au public...** sinon **un centre de relais de services au public** (emplois, médiation judiciaire, transports ...).

Qu'elle doit être *attractive pour les jeunes tout en répondant aux besoins d'une population vieillissante.*

Qu'elle exigera pour répondre aux besoins et jouer pleinement son rôle **des personnes compétentes pour fonctionner, animer et orienter** les «usagers», clients, demandeurs aux multiples profils... , à recruter de manière optimale (*emplois d'avenir* mais surtout **bénévolat...**).

En tout état de cause, il y a un coût qu'il faudra adapter à nos exigences et à nos moyens, et *assumer pour partie à notre niveau, et en partenariat.*

**Pour que les résultats soient à la hauteur de nos ambitions, il conviendra d'avoir un flux permanent de personnes dévouées et impliquées pour assurer la pérennité de la Médiathèque ainsi que de maintenir une interaction étroite entre celle-ci et les services de la commune.**

\*\*\*\*\*

Prochain rendez-vous est pris pour une réunion en janvier qui se déroulera sur le site de l'école, que chacun pourra apprécier et visiter.